



# Municipalité de Saint-André-Avellin

## AVIS PUBLIC

### **AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Les membres du Conseil de la municipalité ci-dessus mentionnée étudieront lors de la séance du conseil qui se tiendra le 7 mars prochain, à 20h00, à la salle du conseil de la Mairie sise au 119 de la rue Principale, la demande de dérogation mineure suivante :

Une dérogation mineure est demandée afin de régulariser la localisation d'une résidence unifamiliale à une distance de 8,26 mètres de la ligne de la ligne des hautes eaux, sur le lot 486-p au cadastre de la paroisse de Saint-André-Avellin, alors que selon le Règlement (RCI) 078-2006, à la section 3.2 Protection des rives, la rive est d'une profondeur de 10,00 mètres, donc une dérogation de 1,74 mètre. Une dérogation mineure est demandée afin de régulariser la localisation d'une résidence unifamiliale, à une distance de 3,86 mètres de la ligne de terrain, sur le lot 486-p au cadastre de la paroisse de Saint-André-Avellin, alors que selon le règlement de zonage no.31-00, à la section 8.1. Marges de recul à respecter pour les constructions principales, à l'intérieur d'une zone récréative, la marge de recul minimale arrière est de 6,00 mètres, donc une dérogation de 2,14 mètres.

Emplacement du lot : 1291, chemin Servant

Lors de la séance du Conseil qui se tiendra le **7 mars 2016**, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-André-Avellin, ce 19<sup>e</sup> jour de février 2016.

Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière par intérim

Marie-Agnès Lacoste

### CERTIFICAT DE PUBLICATION MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

Je, soussignée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim, domiciliée à l'Ange-Gardien, certifie sous mon serment d'office, avoir publié cet avis public dans le Journal de la Petite-Nation et affiché une copie à la Mairie de Saint-André-Avellin le 19 février 2016.

Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière par intérim

Marie-Agnès Lacoste